

**Contact: John Phelan: +32 (0)2 789 24 01**  
**Date: 22/03/2011**  
**Référence: PR 2011/011**

## **Un vote crucial au Parlement européen risque de réduire les droits des consommateurs**

En dépit des nouvelles statistiques de la Commission européenne rendues publiques cette semaine et démontrant que 79% des commerçants jugent que l'harmonisation maximale des législations sur la consommation n'aura que « peu, voire pas d'impact sur leurs ventes transfrontières<sup>1</sup> » (ils étaient 74% à le penser en 2008); il est probable que le Parlement européen opte pour une harmonisation maximale sur un grand nombre de protections clés des consommateurs lors du vote de ce jeudi 24 mars sur la Directive relative aux droits des consommateurs.

Une harmonisation maximale menace non seulement les droits acquis et futurs des consommateurs mais elle nuirait également à la confiance que ceux-ci portent dans le marché intérieur de l'UE. Cela obligerait d'une part les Etats Membres qui ont mis en place une protection des consommateurs à un niveau plus élevé de restreindre ces droits d'une part, mais surtout les empêcherait d'adopter de telles règles à l'avenir.

Les accords au sein du Parlement vont se nouer jusqu'à la dernière minute, mais les menaces sur le niveau de protection des consommateurs sont pour le moment le plus évidentes pour les domaines suivants: les clauses contractuelles abusives établies depuis longtemps, les règles en matière de livraison et les mesures contre les vices cachés des produits.

Monique Goyens, Directrice générale du BEUC, le Bureau Européen des Unions de Consommateurs, a commenté:

« Il est troublant de voir que les Institutions européennes adoptent une approche dogmatique en matière d'harmonisation maximale des droits des consommateurs dans le cadre des travaux concernant cette Directive mais aussi de ceux qui sont relatifs au futur Droit Européen des Contrats. Cela va à l'encontre de toutes les preuves démontrant sans ambiguïté que les commerçants n'augmenteront pas leurs activités transfrontières par le seul fait de l'harmonisation maximale.

« Ce long processus est aujourd'hui à un moment crucial. Une issue favorable doit être trouvée pour le bien des consommateurs aujourd'hui mais aussi dans un futur plus lointain. Le vote de ce jeudi représente la meilleure chance de sauver la situation sur le long terme. Ce serait une journée bien noire si les législateurs européens décidaient de diluer les droits de consommateurs au niveau national. Nous exhortons les Députés européens à voter en faveur d'une Directive relative aux droits des consommateurs qui mérite son nom. »

FIN

*Veillez trouver ci-joint le dossier de presse (uniquement disponible en anglais)  
pour de plus amples informations.*

BEUC, Bureau Européen des Unions de Consommateurs  
+32 2 789 24 01 - [press@beuc.eu](mailto:press@beuc.eu)

**Vous voulez en savoir plus sur le BEUC? Visitez [www.beuc.eu](http://www.beuc.eu)  
[www.twitter.com/beuctweet](http://www.twitter.com/beuctweet)**

 **[EC register for interest representatives: identification number 9505781573-45](#)** 

<sup>1</sup> Eurobaromètre Flash 2011, Table 19a